

# ELECTIONS MUNICIPALES EN PLEINE PANDEMIE DE COVID-19 LE PREMIER TOUR DOIT ETRE **ANNULE!**

**L**e 15 mars dernier s'est déroulé le premier tour des élections municipales en France dans le contexte de crise sanitaire jamais vu depuis très longtemps. Le gouvernement a pris cette responsabilité de maintien de l'élection contre l'avis majoritaire de la communauté scientifique.

Emmanuel Macron, pris dans une énième contradiction, a annoncé ce maintien des élections lors de son intervention télévisée solennelle du jeudi 12 mars à 20h, tout en appelant les personnes âgées et les personnes les plus fragiles à rester chez eux.... : « *C'est pourquoi, je demande ce soir à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situation de handicap, de rester autant que possible à leur domicile. Elles pourront, bien sûr, sortir de chez elles pour faire leurs courses, pour s'aérer, mais elles doivent limiter leurs contacts au maximum* ».

Le Président Macron appelait la population en général à limiter ses déplacements, préparant les esprits au confinement de la population dès la semaine suivante, à l'image de ce qui venait d'être mis en place en Italie depuis le 8 mars. Macron annonçait aussi ce soir-là la fermeture de toutes les écoles, collèges, lycées, universités de France à partir du lundi 16 mars, lendemain du 1<sup>er</sup> tour.

A partir de cette intervention télévisée choc, la place prise par le coronavirus dans les préoccupations de la population, place déjà importante depuis 10 à 15 jours, est devenue écrasante ! Effet redoublé par une intervention anxiogène du Premier Ministre Edouard Philippe samedi 14 mars au soir, la veille même de l'élection, dans laquelle celui-ci annonce « *une accélération de la diffusion du virus et dans certains territoires une augmentation très importante des personnes en réanimation* » et annonce « *la fermeture à compter de ce soir minuit*

*de tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays [...] et de tous les commerces à l'exception des commerces essentiels* ».

Comment dans un tel contexte, sous l'effet-choc de telles déclarations, qui plus est sur un rythme accéléré, le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales pouvait-il se dérouler normalement et démocratiquement ?

L'insistance même de Macron comme de E. Philippe sur le fait que le vote pouvait se dérouler quand même « *en respectant strictement les consignes de distanciation et de priorisation des personnes âgées et des personnes fragiles* » montrait qu'il y avait un problème, et la multiplication des reportages expliquant qu'il y aurait dans les

**OUVRIERS EXPOSES PATRONS A LABRI**  
**PERSONNEL SOIGNANT EN SOUFFRANCE**  
**UE EN FAILLITE**  
**MENSONGE PERMANENT**  
**PAS DE MASQUE**  
**PAS DE TEST**  
**PAS DE LITS**  
**POLICE DROIT DU TRAVAIL**  
**TOUT PERMIS ABOLI**  
**BUZYN LOBBIES**  
**PREMIER TOUR MAINTENU**  
**CHLOROQUINE**

# HAUTE TRAHISON

**MACRON APRES LE CORONA  
ON VIENT TE CHERCHER CHEZ TOI**

bureaux de vote du gel hydroalcoolique (tiens, eux en avaient...) et qu'on pouvait venir avec son bulletin déjà préparé chez soi pour éviter de toucher les piles.... tout cela montrait bien que, non, cette élection n'avait rien d'ordinaire, et de fait, ne pouvait qu'inquiéter légitimement.

Dès lors la peur a fait désertier les urnes : le très fort taux d'abstention, inhabituel pour une élection municipale, est là pour le confirmer. 55,25% du corps électoral ne s'est pas déplacé. Une abstention plus forte qu'aux élections européennes ! C'est dire la situation dans laquelle se trouve notre pays car les élections municipales font partie, avec l'élection présidentielle, des élections au plus fort taux de mobilisation chez les électeurs. En 2014, le taux d'abstention était de 36,45%, nous sommes quasiment 20 points au-dessus !

On se souvient qu'Emmanuel Macron s'ingérait en contestant la réélection de Nicolas Maduro au Venezuela du fait d'une abstention de ...46%. La question de l'abstention justifiait alors à ses yeux la tenue d'un nouveau scrutin. Autres lieux, autres mœurs... Des maires, par ailleurs Ministres du gouvernement Macron, ont ainsi été réélus avec des chiffres de participation très faibles : 75% d'abstention par exemple à Tourcoing, ville de Gérald Darmanin son ministre du budget, où celui-ci est élu dès le premier tour... mais avec 15% des inscrits.

Cela dévoile le véritable visage de la démocratie bourgeoise qui assoit sa légitimité sur des artifices formels. Le premier tour du scrutin s'est déroulé en toute « légalité », nous dit-on. L'exclusion, de facto, d'une partie du corps électoral n'est pourtant pas sans rappeler le suffrage censitaire du 19<sup>ème</sup> siècle puisque ce sont aussi les personnes les plus éloignées du vote, les plus précaires socialement qui ne se sont pas déplacées. Elles ne perçoivent dans le vote en régime capitaliste rien de plus qu'une auto-reproduction d'une caste bourgeoise et ne sont donc pas prêtes à risquer leur santé pour ça ! Ainsi, dans les grandes villes avec des quartiers populaires, cette barrière de classe est visible dans la répartition des résultats de l'abstention entre quartiers. Les quartiers populaires ont des taux de participation qui touchent parfois à peine les 20%.

C'est à se demander si le maintien du vote n'était pas une stratégie dont le but était de faire passer au premier tour les ministres de son gouvernement et d'éviter le vote sanction massif visant les listes LREM même camouflées?

Dans toute la France, des recours ont été déposés

par des candidats qui dénoncent le contexte de l'épidémie qui a tenu éloigné des urnes nombre d'électeurs, faussant la sincérité du scrutin.

Des électeurs se mobilisent également avec une pétition nationale « *A cause du coronavirus, je n'ai pas pu choisir mon maire* ».

Par ailleurs, au vu du nombre de présidents de bureaux de vote, d'assesseurs malades du Covid 19 et hospitalisés et, pour certains, décédés depuis ce tragique 15 mars, des citoyens engagés dans la tenue des bureaux de vote portent plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui ».

Le maintien de ce vote apparaît bien comme une mise en danger des populations que l'écrasante majorité du peuple citoyen a rejeté en refusant de se rendre aux urnes.

***Nous demandons donc que Macron, qui donne des leçons de « démocratie » au monde, applique sa propre « jurisprudence Maduro » : le premier tour des élections municipales est une réelle forfaiture démocratique, il doit être annulé ! Il faut recommencer l'ensemble des élections, sur tout le territoire, y compris donc dans les villes où un gagnant est déjà sorti de ce scrutin frelaté !***

***La pandémie a dévoilé le vrai visage du système capitaliste. Préparons d'ores et déjà la rentrée des luttes contre ce système meurtrier.***

